



Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail du 21/11/17

Compte rendu

Le CHSCT s'est réuni le 21 novembre 2017 à la cité administrative de Carcassonne. **Il s'agissait de la dernière réunion de l'année où nous devons approuver et voter les derniers budgets** en cours pour lesquels nous n'avons pas encore pu nous prononcer sur les factures.

Nous avons tout d'abord approuvé le pv de la réunion du 26 septembre 2017 puis il nous a été présenté la lettre de **mission de l'ISST** Monsieur DURANTIN. Son périmètre d'action est très étendu géographiquement (Occitanie Est + Aveyron ainsi qu'un siège auprès de l'I.R.A : Institut Régional de l'Administration) de Bastia. Sa mission comporte trois axes :

- 1) Le contrôle en matière de santé et sécurité au travail
- 2) appui aux CHSCT (au niveau technique et de la réglementation) il a un rôle de conseil en partenariat avec les médecins de prévention, les ergonomes et les assistants de prévention
- 3) un rôle d'animation et de formation (impulsion de la mise en place de la note d'orientation et des formations)

Il nous a été présenté "pour information" **l'adaptation des structures et du réseau** au sein de la DDFIP. Il s'agit des fermetures des

trésoreries de Capendu et de Couiza avec transfert des charges de travail vers Peyriac Minervois et les sites de Quillan et Limoux. Dans le document présenté, nous nous sommes rendu compte que les transferts de charges n'étaient pas évalués puisque présentés au niveau du CTL. Considérant, pour notre part, que cela aura dans tous les cas des répercussions sur les conditions de travail ainsi que sur la santé de nos collègues, nous avons insisté sur le manque de postes pour absorber le surcroît de charge de travail. Il nous a été précisé que l'équipe de renfort serait sollicitée si besoin.

Nous avons ensuite étudié les **différents registres**. En ce qui concerne les registres SST, rapports d'inspection et de visites, il a été décidé une commission de travail le 07 décembre pour analyser les questions et les réponses fournies par l'administration afin d'en diminuer le volume (la plus ancienne figurant sur ce tableau date de fin 2014!).

Il y a eu 3 **accidents de travail** (dont deux de trajets et un au sein du service).

Il a été soulevé la problématique des passages piéton devant la cité administrative de Carcassonne et la direction envisage d'adresser un courrier à la mairie pour demander la sécurisation de cette zone (pose de ralentisseurs).

Pour ce qui est des **fiches de signalement**, nous constatons qu'il y en a 22 (au 27/ 10 / 2017) et que toutes ont eu une suite donnée par l'administration (courriers aux redevables, ou dépôt de plainte du chef de poste en fonction de la gravité de l'événement). Le chiffre est en augmentation comparé à l'année précédente.

Nous avons également fait le point sur les différents **exercices d'évacuation** et avons d'un commun accord décidé de mettre en place des formations pour les serres files et guides files au cours de l'année à venir. Celui de Narbonne a été réalisé le 28/11. Il est à noter qu'il s'agit du seul de l'année alors que, compte tenu de la taille du site, il y aurait du en avoir 2.

En ce qui concerne le **budget** (qui était de 64 089 €) nous avons voté et engagé 64 086,47 € pour nos différentes actions qui se déclinent de

la manière suivante : 37 822 € pour le volet sécurité, 18 884 € pour les conditions de vie au travail dont 3 111 € pour la santé et 4 269 € pour les aménagements de postes.

Concernant l'achat des **doubles écrans** l'administration nous a indiqué vers quels services elle pensait les déployer : les SPF ainsi que les trésoreries pour cette dotation annuelle. Il est précisé que ces écrans seront de même marque, même modèle et même taille pour améliorer le confort visuel des agents. En ce qui concerne le second écran dit « de confort » ils seront estampillés CHSCT de manière à ce que cette action soit visible.

En fin de réunion, nous avons abordé les **questions diverses**.

Un service du site de Narbonne a rencontré des problèmes importants ayant nécessité la tenue d'un espace de dialogue qui a été réalisé. A l'heure actuelle le rapport de ce dernier a été adressé à la direction, des réponses devront être apportées aux agents.

Il a de même été présenté et souligné les problèmes rencontrés par le **SIP de Carcassonne** qui prend en charge l'accueil du public ainsi que la gestion des prises de rendez-vous pour tous les services de la cité administrative. Cela monopolise un grand nombre d'agents... pendant ce temps, la charge de travail s'accumule au sein du service et reste en attente. Les collègues ont l'impression que tout est prioritaire. Ils ont adressé un courrier à

la direction pour dénoncer cette situation. Les agents demandent à ce que les chefs de service priorisent de façon très claire les tâches à traiter en priorité.

Lors d'échanges sur le sujet, il a été dit que certaines priorités "étaient plus en gras que les autres"... Vu que ces consignes sont données verbalement nous avons suggéré qu'elles soient déterminées de façon écrite et priorisées, ce qui permettra une visibilité concrète aux agents.

Pour Castelnaudary, un bilan de tout ce qui n'allait pas a été réalisé avec le propriétaire et l'architecte, Nous vous tiendrons au courant des suites données lorsqu'elles nous seront communiquées. D'autre part, pour ce qui est de la climatisation, des demandes de devis sont en cours. Pour le moment un seul a été établi pour un montant d'environ 26 000€.

Suite à plusieurs demandes d'agents réclamant une douche sur la cité administrative de Carcassonne, la position de l'administration semble avoir évolué. Une recherche de solution est en cours (sous réserve que nous la prenions en charge financièrement).

La prochaine réunion du CHSCT aura lieu au début de l'année 2018 (courant février).

Ce compte rendu n'est pas exhaustif, prenez l'attache de vos élus si vous voulez en savoir plus.

Les agents sont les mieux à même pour décider de tout !

Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.

N'hésitez pas, contactez la CGT Finances Publiques 11 ! Mail : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Si vous voulez recevoir les compte-rendus sur votre boîte mail écrivez-nous à cette adresse.

